

10, AV EMMANUEL ALLARD  
13011 MARSEILLE  
T: 04 91 45 60 32  
F: 33 (0)4 91 45 04 81

## BOULEVARD DES RAYETTES – 13500 MARTIGUES

### NOTE PHYTOSANITAIRE

Le présent projet prend place sur une vaste parcelle représentant une surface de 9466 m<sup>2</sup>. Elle comprend une vieille habitation en ruine avalée par la végétation. On retrouve sur la parcelle une végétalisation très dense et peu diversifiée sur la strate arborée.

### CONSTAT



*Une parcelle inoccupé constituée de bosquets denses*

La végétation arborée est essentiellement concentrée en bosquets, avec quelques sujets isolés dans la partie déboisée, sur le boulevard des Rayettes. Les arbres sont essentiellement des pins (majorité), quelques chênes verts en cépées. La végétation est très peu diversifiée. Il s'agit surtout d'une forêt de pins dense.

Les bosquets s'entremêlent formant un atlas de pins. On trouve au sein de la parcelle un Espace Boisé Classé : hors des limites de propriété.

Certains des bosquets sont des espaces privilégiés, à protéger, et valoriser. Quelques autres pins sont en mauvais état, cassants et pour certains morts, ces sujets seront supprimés dans le cadre du projet. Leur suppression offrira la possibilité de nouvelles campagnes de plantation avec des sujets sains et un fort potentiel de développement. Nous pouvons observer qu'un premier déboisement a eu lieu, certainement à cet effet, sur le boulevard des Rayettes.



*Des bosquets de résineux, relativement denses... des espaces à protéger avec de beaux sujets.*



*Certains pins cassants, penchés, et morts.*

La strate arbustive est quasi inexistante : uniquement des arbustes de garrigue provençale comme le genet d'Espagne, la ciste ou le romarin.

On rencontre comme arbres de petite taille des amandiers, des oliviers, quelques figuiers. Cette forêt est constituée d'oliviers sauvages, en cépées ou sous forme de rejets, en multiples petites tiges emmêlées à travers les ronces, très présentes sur site.

Quelques chênes en cépées également se mêlent au paysage, ce sont de petites touffes, leur croissance est limitée par l'épais houppier des pins, assombrissant la strate inférieure.



***Les oliviers sauvages, en touffe. Une végétation arbustive quasi inexistante.***



***Chênes en cépées sous l'ombre des pins.***

## Relevé des espèces végétales STRATE ARBOREE, ARBORESCENTE

### **ARBRES DE HAUTE TIGE**

*Pinus halepensis* – pin d'Alep

*Quercus ilex* – chêne vert

*Tilia cordata* – tilleul

### **ARBRES DEMI-TIGES, EN CEPEES**

*Ficus carica* – figuier

*Olea europea* – olivier

*Prunus dulcis* – amandier

## DIAGNOSTIC

(Cf. photos des arbres dans le bilan de l'existant)

### ARBRES DE HAUTE TIGE

#### ***Pinus halepensis* – pin d'Alep**

La première et essentielle composante de cette parcelle est le pin d'Alep. Sur son terrain de prédilection où règnent la sécheresse et le terrain calcaire. On relève toutes les classes d'âge : du rejet au sujet majestueux. Ils émergent recouvrant une majeure partie de la parcelle.

Tous les sujets ne sont pas sains.

On observe un grand nombre de sujets fragilisés, cassés ou cassants, puis morts. Certains pins menacent de s'écrouler et leur suppression peut être recommandée dans le cadre du projet. D'autres sujets sains, majestueux, parfois même en bosquet offrent des îlots provençaux à valoriser et conserver.



***Quercus ilex* – chêne vert**

De jeunes cépées, sous forme de petits bosquets en sous bassement des pins, sont présentes sur site. Les sujets ont du mal à se développer, ils sont recouverts par l'ombre des pins. Les touffes s'entremêlent avec de petits oliviers sauvages en manque de soleil, et quelques amandiers (également sauvages), ces chênes constituent une faible strate semi arborée. On dénombre également trois chênes tige, pas très grands, sains.

***Tilia cordata* – tilleul**

On rencontre également sur cette parcelle, un jeune tilleul, peu gêné par les pins. Le sujet équilibré est viable.



## ARBRES DEMI-TIGES, EN CEPEES

### ***Olea europea* – olivier**

Beaucoup d'oliviers sauvages sur la parcelle. Tous de même classe d'âge, ils constituent la strate semi arborée du lieu, avec les chênes en touffes et les amandiers.

### ***Prunus dulcis* – amandier**

On compte quelques amandiers en fleurs. Les sujets sont sains, présentant un aspect sauvage, sans ports.

## DEVENIR

Tous les arbres de haute-tige, hors emprise travaux, y compris les sujets sénescents, sont conservés. Les bosquets particuliers sont protégés, conservés et valorisés dans le cadre du projet.

Les autres sujets sont soit impactés par l'emprise des travaux, soit non viables à court, voire à moyen terme, soit intransplantables (avec un taux de reprise trop faible).

### BILAN VEGETAL

Aujourd'hui, on dénombre sur la parcelle :	223	ARBRES DE HAUTE TIGE, EXISTANTS
Au projet, parmi ces arbres, il y a :	58	ARBRES CONSERVES (en lieu et place)
	0	ARBRE TRANSPLANTE
	131	ARBRES VIABLES SUPPRIMES
	34	ARBRES NON VIABLES MALADES, SUPPRIMES
	0	ARBRES NON VIABLES MORTS, SUPPRIMES

**Le projet contient un nombre d'arbres de haute-tige plantés pour suppléer les sujets viables supprimés.**

<i>Remplacement des arbres viables, supprimés</i>	131 ARBRES
<i>Additionné au nombre d'arbres de haute-tige conservés, soit</i>	+ 58 ARBRES
<i>Additionné du nombre d'arbres de haute-tige réglementaires au PLUI</i>	+ 39 ARBRES

**Soit un PATRIMOINE VEGETAL FINAL MINIMUM DE 228 ARBRES DE HAUTE-TIGE**

Les sujets sélectionnés, plantés sont de type méditerranéen, appartenant aux associations végétales locales. Certaines espèces peuvent y être assimilées et s'adaptent aux conditions locales.

La strate arborée supérieure (haute-futaie) est étoffée par une strate arborée inférieure (petites cépées, arbres demi-tiges) composée d'arbres existants conservés, voire transplantés (oliviers) et d'autres espèces introduites au port arborescent.

MARSEILLE, le 03/12/2021